

MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2023

**COMMUNICATION EN CONSEIL
DES MINISTRES RELATIVE A
L'EXECUTION DU BUDGET
A FIN MARS 2023**

La présente Communication vise à faire le bilan de l'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2023, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses par rapport aux objectifs arrêtés pour le premier trimestre.

I – MOBILISATION DES RESSOURCES

Les ressources mobilisées à fin mars 2023 s'élèvent globalement à **1.770,4 milliards de FCFA** pour une prévision de 1.997,7 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 88,6%, essentiellement en lien avec la performance moindre enregistrée au niveau des émissions de titres publics.

Les réalisations de ressources comprennent **1.250,3 milliards de FCFA de recettes budgétaires** (recettes fiscales, recettes non fiscales et dons) et **520,1 milliards de FCFA de ressources de trésorerie** (privatisations et ventes d'actifs, remboursements par les entreprises publiques des prêts rétrocédés, emprunts sur les marchés des capitaux, emprunts-programmes et emprunts-projets).

Concernant les recettes fiscales, le niveau de recouvrement s'est établi à **1.212,6 milliards de FCFA** à fin mars 2023, avec un écart positif de 23 milliards de FCFA par rapport à l'objectif de 1.189,7 milliards de FCFA. Ce résultat est principalement lié aux bonnes performances enregistrées dans le recouvrement des impôts et taxes ci-après :

- **l'impôt BIC hors pétrole et gaz** a été recouvré à hauteur de **69,1 milliards de FCFA**, avec un écart positif de 21,9 milliards de FCFA par rapport aux prévisions de 47,1 milliards de FCFA. Cette performance s'explique essentiellement par le paiement au cours du 1^{er} trimestre 2023 de l'impôt BIC réel par certains contribuables avant les échéances légales fixées à avril 2023, ainsi qu'aux résultats enregistrés en matière de contrôle fiscal (+1,7 milliard de FCFA) ;
- **les taxes à l'exportation** ont été encaissées à hauteur de **170,8 milliards de FCFA** contre un objectif de 163,3 milliards de FCFA, soit un écart positif de 7,5 milliards de FCFA, dû au niveau plus élevé que prévu du volume des exportations de cacao (275,8 mille tonnes pour un objectif de 107,7 mille tonnes) ;
- **les impôts sur les revenus et salaires** se sont chiffrés à **198,4 milliards de FCFA**, contre une prévision de 191,6 milliards de FCFA. L'écart positif de 6,8 milliards de FCFA enregistré provient principalement du niveau relativement élevé des régularisations enregistrées au mois de février 2023 (23,4 milliards de FCFA) par rapport à la même période en 2022 (15,1 milliards de FCFA) ;
- **la taxe ad valorem** a été collectée à hauteur de **15 milliards de FCFA** pour une prévision de 10,4 milliards de FCFA, affichant un écart positif de 4,6 milliards de FCFA résultant de la hausse du cours de l'or, en rapport avec les crises bancaires survenues au cours du premier trimestre 2023 ;
- **la taxe sur la valeur ajoutée en régime intérieur** a été recouvrée à hauteur de **159,5 milliards de FCFA** pour une prévision de 155,6 milliards de FCFA, soit un écart positif de 3,9 milliards de FCFA. Ce résultat est consécutif à l'application à partir de 2023 de la déclaration mensuelle pour les contribuables relevant du régime simplifié d'imposition, ce qui réduit les risques de déperdition de ressources par rapport à la situation antérieure où ces déclarations s'effectuaient sur une base trimestrielle.

Toutefois, l'effet des résultats susmentionnés a été atténué par les performances moindres enregistrées dans le recouvrement de certaines taxes. Il s'agit notamment des droits d'enregistrement et de timbres (-5,7 milliards de FCFA, dû principalement à un prix CAF du cacao moins élevé que projeté et à l'application d'un taux (3%) inférieur aux hypothèses de projection (4%)), des taxes sur les télécommunications (-5,5 milliards de FCFA, résultant d'une progression moins forte qu'attendue du chiffre d'affaires du secteur (+1,2% contre 8,1% à la même période en 2022) et des taxes à l'importation sur les produits pétroliers (-5,1 milliards de FCFA, en lien avec une taxation moins importante qu'attendue du carburant super).

S'agissant des recettes non fiscales, elles ont été recouvrées à hauteur de **24,8 milliards de FCFA** pour un objectif de 16,6 milliards de FCFA. Ces recettes comprennent 11,2 milliards de FCFA de revenus du domaine et 13,6 milliards de FCFA de recettes des services qui étaient attendues à 6,9 milliards de FCFA. L'écart positif de 6,7 milliards de FCFA observé au titre des recettes des services s'explique particulièrement par l'amélioration de leur recouvrement, due à l'application en 2023 du livre de procédures des recettes non fiscales.

Quant aux dons, la comptabilisation budgétaire des tirages est ressortie à **12,8 milliards de FCFA** pour une prévision de 14,3 milliards de FCFA.

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser **221,8 milliards de FCFA** pour une prévision de **452,8 milliards de FCFA**. Ce résultat s'explique par l'attentisme des établissements de crédits, à la suite de la reprise par la BCEAO des adjudications à taux variables en remplacement des adjudications à taux fixe, la hausse des taux directeurs de la Banque Centrale dont le principal est passé de 2% en juin 2022 à 3% en mars 2023 et la limitation des montants servis aux banques sur les guichets de refinancement au titre des obligations de relance. Les ressources issues des émissions de titres publics comprennent 53 milliards de FCFA d'obligations du Trésor émises par adjudication, 59 milliards de FCFA de bons du Trésor et 109,8 milliards de FCFA de produits d'emprunts obligataires mobilisés par syndication (emprunts TPCI).

Les transferts des entreprises, correspondant aux versements effectués par diverses entreprises en remboursement des prêts qui leur ont été rétrocédés par l'Etat, se sont situés à **5,6 milliards de FCFA** dont 4,8 milliards de FCFA provenant du Port Autonome d'Abidjan.

Les produits de privatisations et de ventes d'actifs de **0,05 milliard de FCFA** proviennent essentiellement de la cession des parts de l'Etat dans PALMAFRIQUE.

Concernant les ressources extérieures d'emprunts, la comptabilisation budgétaire des tirages s'élève à **292,7 milliards de FCFA** contre un objectif de 316,1 milliards de FCFA et concernent exclusivement les emprunts-projets.

II – EXECUTION DES DEPENSES

A fin mars 2023, les dépenses ont été globalement exécutées à hauteur de **2.383,9 milliards de FCFA** pour une prévision de 2.357,3 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 101,1%. Ces dépenses se déclinent comme ci-après.

Les charges financières de la dette publique ont été réglées à hauteur de **364,1 milliards de FCFA** pour une prévision de 362,8 milliards de FCFA. Ces charges ont porté sur la dette intérieure pour 109 milliards de FCFA et la dette extérieure pour 255,1 milliards de FCFA.

Les dépenses de personnel ont été payées à hauteur de **580 milliards de FCFA** en ligne avec la prévision y relative.

Les dépenses d'abonnement ont été exécutées pour **19,6 milliards de FCFA** contre une prévision de 23,4 milliards de FCFA, en rapport notamment avec le retard observé dans la transmission de certaines factures. Ces dépenses comprennent les règlements au titre des consommations d'électricité (16,5 milliards de FCFA), de téléphone (2,1 milliards de FCFA) et d'eau (1 milliard de FCFA).

Les autres achats de biens et services (hors dépenses liées à la Covid-19) se sont chiffrés à **124,8 milliards de FCFA** contre une prévision de 121,4 milliards de FCFA.

Les transferts (hors dépenses liées à la Covid-19, au CNS et aux élections) ont été exécutés à hauteur de **211,9 milliards de FCFA**, pour une prévision de 203,9 milliards de FCFA. Ces transferts comprennent la subvention aux écoles privées (84,1 milliards de FCFA), les bourses et pécules (46,1 milliards de FCFA), les subventions aux EPN (21,9 milliards de FCFA) et aux collectivités (7,1 milliards de FCFA).

Les dépenses liées à la gestion de la Covid-19 se sont situées à **14,9 milliards de FCFA** contre 14,4 milliards de FCFA prévus et concernent essentiellement le plan de riposte sanitaire.

Concernant les dépenses de sécurité et d'élections, elles se sont établies à **74,8 milliards de FCFA** contre 86,2 milliards de FCFA prévus.

Quant aux **dépenses d'investissement**, elles sont ressorties à **525,5 milliards de FCFA** contre une prévision de 491,2 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 107%.

L'analyse des taux de consommation des crédits d'investissement des institutions et ministères fait ressortir que vingt-neuf (29) d'entre eux présentent des taux d'exécution inférieurs à 25% et neuf (9) d'entre eux affichent des taux d'exécution supérieurs à 25%.

Enfin, **les charges de trésorerie**, qui concernent le remboursement du capital au titre de la dette publique, se sont établies à **468,3 milliards de FCFA** pour une prévision de 474 milliards de FCFA. L'écart négatif de 5,8 milliards de FCFA s'explique principalement par la variation à la baisse du cours du dollar US par rapport aux hypothèses de prévision.

Concernant les **dépenses de lutte contre la pauvreté et de réduction des disparités sociales**, elles se sont établies à **794,3 milliards de FCFA** à fin mars 2023, au-dessus de l'objectif plancher de 720 milliards de FCFA.

Le déficit budgétaire à fin mars 2023 ressortirait ainsi à **608 milliards de FCFA** pour une prévision de 646,8 milliards de FCFA pour le premier trimestre et un niveau plancher annuel fixé à 2.514,1 milliards de FCFA (5,2% du PIB).

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat au cours du premier trimestre 2023 s'est déroulée dans un environnement mondial marqué principalement par la persistance des effets de la guerre en Ukraine. Elle a été caractérisée par une mobilisation satisfaisante des ressources budgétaires, une maîtrise des charges de fonctionnement des services et un bon niveau d'exécution des dépenses d'investissement.

En effet, les recettes fiscales ont été recouvrées au-delà de l'objectif fixé et les charges de fonctionnement des services ont été globalement contenues à l'intérieur des dotations prévues. Quant aux dépenses d'investissement, elles enregistrent une accélération de leur exécution par rapport aux prévisions.

Ainsi, les efforts d'amélioration du recouvrement des ressources, de maîtrise des charges de fonctionnement et de consolidation de la capacité d'absorption des crédits d'investissement seront poursuivis au cours de l'année en vue de garantir l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement et le respect des engagements du nouveau programme économique et financier conclu avec le FMI.

Telle est l'économie de la présente communication relative à l'exécution budgétaire au premier trimestre de l'année 2023, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Adama COULIBALY



ANNEXE 1 : CADRAGE BUDGETAIRE (Etat de réalisation à fin mars 2023)

(en milliards de FCFA)

RESSOURCES	Fin mars 2023		DEPENSES	Fin mars 2023	
	Objectifs (hors comptes spéciaux)	Réalisations (hors comptes spéciaux)		Objectifs (hors comptes spéciaux)	Réalisations (hors comptes spéciaux)
RECETTES ET DEPENSES BUDGETAIRES					
RECETTES FISCALES (v/c FER)		1 212,6	CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE		364,1
- DGI	629,5	648,9	Dettes intérieure	109,1	109,0
- TRESOR	3,1	3,6	Dettes extérieure	253,7	255,1
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	557,1	560,1	PERSONNEL	580,1	580,0
RECETTES NON FISCALES (v/c FIMR)	16,6	24,8	ACHAT DE BIENS ET SERVICES (hors CNS et élections)	144,8	144,4
Recettes non fiscales Trésor	6,9	13,6	Abonnement	19,6	19,6
Revenus du domaine DGI	9,7	11,2	Autres achats de biens et services	121,4	124,8
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	0,0	TRANSFERTS (hors Covid-19, CNS et élections)	203,9	211,9
Licences de télécommunication	0,0	0,0	Subvention au secteur électricité	0,0	0,0
Fonds d'investissement en milieu rural	0,0	0,0	Autres transferts	203,9	211,9
Autres recettes non fiscales	0,0	0,0	DEPENSES LIEES A LA GESTION DU COVID	14,4	14,9
DONS	14,3	12,8	Plan de riposte contre le Coronavirus	14,4	14,9
Dons programmes	0,0	0,0	DEPENSES DE SECURITE (CNS) ET D'ELECTIONS	86,2	74,8
AFD (C2D)	0,0	0,0	sur financement intérieur	86,2	74,8
GVT Espagnol (PCD)	0,0	0,0	INVESTISSEMENT	491,2	525,6
UE	0,0	0,0	- Trésor (v/c FIMR et FER)	180,7	220,0
Dons projets	14,3	12,8	Projets C2D et PCD	2,0	1,4
			Investissement FIMR	0,0	0,0
			Fonds d'Entretien Routier	50,5	70,7
			Autres investissements	108,3	147,9
			- Financement extérieur des projets	330,4	306,6
			Emprunts-projets	316,1	292,7
			Dons-projets	14,3	12,8
TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES	1 220,6	1 250,3	TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES	1 883,2	1 915,6
RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE					
Privatisation et ventes d'actifs	0,0	0,1	Amortissement de la dette publique	474,0	468,3
Transfert des entreprises/dette rattachée	8,2	5,6	Dettes intérieure	335,0	332,8
Emprunts sur marchés monétaire et financier	452,8	221,8	Dettes extérieure	139,1	135,4
Emprunts obligataires	259,8	109,8			
Bons et obligations du Trésor	193,0	112,0			
Eurobonds	0,0	0,0			
Autres emprunts à moyen et long termes (titrisations)	0,0	0,0			
Emprunts programmés	0,0	0,0			
Banque Mondiale	0,0	0,0			
Banque Africaine de Développement	0,0	0,0			
AFD (Autre appui budgétaire)	0,0	0,0			
Allemagne	0,0	0,0			
Emprunts-projets	316,1	292,7			
TOTAL DES RESSOURCES DE TRESORERIE	777,1	520,1	TOTAL DES CHARGES DE TRESORERIE	474,0	468,3
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	1 997,7	1 770,4	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 357,3	2 383,9

Source : DGI, DGD, DGTCP, DGBF

ANNEXE 2

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES BUDGETAIRES (Etat de réalisation à fin mars 2023)

En milliards de FCFA

LIBELLES			
	Objectif	Réalisation	Ecart (Real-Obj)
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	1 189,7	1 212,6	23,0
<u>DGI</u>	<u>629,5</u>	<u>648,9</u>	<u>19,4</u>
Impôts directs	283,9	308,2	24,3
Impôts sur bénéfices	72,6	93,4	20,9
BIC pétrole et gaz	13,2	14,8	1,6
- BIC pétrole	0,0	1,6	1,6
- BIC gaz	13,2	13,2	0,0
Autres impôts directs hors pétrole et gaz	270,7	293,5	22,8
- BIC hors pétrole	47,1	69,1	21,9
- Impôt synthétique et AIRSI	8,5	7,5	-1,1
- Taxe de la Micro Entreprise (TME)	3,7	2,1	-1,6
- Impôts sur revenus et salaires	188,7	195,0	6,3
- Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	22,6	19,8	-2,8
Impôts indirects	345,6	340,7	-4,9
TVA (hors part secteur électricité)	155,6	159,5	3,9
TOB	25,4	27,0	1,7
Taxe sur boissons et tabacs	24,0	22,0	-2,1
Droits d'enregistrement et de timbre	70,2	64,5	-5,7
<i>dont enregistrement café cacao</i>	33,0	30,2	-2,8
Patentes et Licences	24,2	23,6	-0,5
Taxe d'exploitation pétrolière	0,0	0,7	0,7
Taxe d'exploitation du gaz	5,6	5,7	0,0
Taxe sur les télécommunications	20,0	14,5	-5,5
Taxe spéciale sur les consommations téléphoniques	9,0	6,9	-2,1
Taxe sur les produits de parfumeries et cosmétiques	0,6	0,5	0,0
Taxe ad valorem	10,4	15,0	4,6
Accises et autres taxes indirectes	0,7	0,7	0,0
<i>dont Taxe pour le développement touristique</i>	0,7	0,2	-0,5
<u>TRESOR</u>	<u>3,1</u>	<u>3,6</u>	<u>0,5</u>
Impôts directs	2,9	3,4	0,4
Impôts sur revenus et salaires	2,9	3,4	0,4
Impôts indirects	0,2	0,3	0,1
Timbres et vignettes	0,2	0,3	0,1
<u>DGD (hors PCC, PCS et RPI)</u>	<u>557,1</u>	<u>560,1</u>	<u>3,0</u>
Droits et taxes à l'importation	393,8	389,3	-4,5
Taxes sur produits pétroliers	52,4	47,3	-5,1
Taxes hors produits pétroliers (hors RPI, PCS et PCC)	341,4	342,0	0,6
Taxes à l'exportation	163,3	170,8	7,5

Source : DGI, DGD, DGTCP, DGB

ANNEXE 3 : Situation de la capacité d'absorption des dépenses d'investissement des Institutions et Ministères (hors dépenses de sécurité et d'élections)

(en FCFA)

INSTITUTIONS/ MINISTÈRES	Dotation 2023	Exécution fin mars 2023	Taux d'exécution Fin mars 2023
Ministère du Tourisme	863 900 000	0	0,0%
Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale	600 000 000	0	0,0%
Ministère de la Culture et de la Francophonie	4 020 000 000	8 618 754	0,2%
Ministère de la Femme, de la Famille et de l' Enfant	4 256 344 600	47 119 482	1,1%
Ministère d'Etat, Ministère de la Défense	43 635 021 653	610 779 680	1,4%
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	57 846 430 901	861 572 326	1,5%
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	92 452 294 000	2 256 487 500	2,4%
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	5 450 200 000	145 000 000	2,7%
Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	57 808 784 341	2 347 107 535	4,1%
Ministère de la Fonction Publique	1 881 603 652	101 482 355	5,4%
Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	336 512 888 851	19 900 600 129	5,9%
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	59 608 363 112	4 759 523 684	8,0%
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	24 373 585 611	2 172 335 000	8,9%
Ministère des Eaux et Forêts	11 427 359 366	1 231 481 724	10,8%
Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	148 538 707 533	20 439 892 587	13,8%
Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité	245 744 758 987	38 064 051 651	15,5%
Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	422 662 136 245	68 798 560 897	16,3%
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	29 488 210 800	4 816 744 000	16,3%
Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora	6 336 653 033	1 047 602 980	16,5%
Représentation Nationale	1 500 000 000	255 000 000	17,0%
Cour de Cassation	250 000 000	42 500 000	17,0%
Cour des Comptes	1 000 000 000	170 000 000	17,0%
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	19 603 500 000	3 369 446 775	17,2%
Ministère du Plan et du Développement	17 785 182 384	3 059 116 771	17,2%
Ministère des Sports	8 250 000 000	1 436 537 804	17,4%
Présidence de la République	136 100 000 000	23 937 000 000	17,6%
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	4 540 363 000	837 497 954	18,4%
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	170 395 350 000	33 200 284 431	19,5%
Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	18 833 153 700	4 087 971 784	21,7%
Primature et Services Rattachés	29 477 043 970	7 481 683 346	25,4%
Ministère de l'Economie et des Finances	73 052 073 627	19 205 268 162	26,3%
Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	215 938 075 056	57 478 946 120	26,6%
Ministère des Transports	287 504 696 791	88 090 024 290	30,6%
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat(hors dépenses communes)	61 711 040 099	23 231 453 200	37,6%
Commission Electorale Indépendante	111 000 000	55 500 000	50,0%
Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique	11 217 446 418	6 279 333 891	56,0%
Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté	35 313 962 977	28 239 510 685	80,0%
Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption	800 015 641	775 115 641	96,9%
Total hors dépenses communes et comptes spéciaux	2 646 890 146 348	468 841 151 138	17,7%
Dépenses communes	613 390 000 000	285 088 265	0,0%
Compte spéciaux	231 388 000 000	56 409 150 567	24,4%
Total Général	3 491 668 146 348	525 535 389 970	15,1%

Source : SIGOBE/DGBF

ANNEXE 4 : Situation d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2023

(en FCFA)

DOMAINES	2022		2023	
	Réalisation	Objectif annuel	Objectif mars	Exécution à fin mars
01 Agriculture et développement rural	120 111 938 072	87 248 464 971	21 812 116 243	29 397 972 128
01.0 Administration générale	23 106 019 043	15 229 808 156	3 807 452 039	3 613 972 128
01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture	35 927 796 582	21 894 857 871	5 473 714 468	10 526 000 000
01.2 Formation et encadrement	43 871 305 307	34 694 604 346	8 673 651 087	15 258 000 000
01.3 Aménagement hydro-agricole	7 359 369 140	7 607 194 598	1 901 798 650	0
01.4 Autres investissements en milieu rural (FIMR)	9 847 448 000	7 822 000 000	1 955 500 000	
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	17 051 541 769	17 393 707 398	2 848 426 850	2 796 238 166
02.0 Administration générale / formation et encadrement	9 363 709 814	9 681 335 537	2 420 333 884	2 742 745 274
02.1 Appui à l'élevage et à la production laitière	3 701 967 873	2 596 731 403	149 182 851	38 404 800
02.2 Pêche et aquaculture	3 985 864 082	5 115 640 458	278 910 115	15 088 092
03 Education	1 642 230 073 897	1 674 134 569 012	376 403 038 679	447 116 000 000
03.0 Administration générale	106 548 131 810	104 771 810 380	24 097 516 387	13 526 000 000
03.1 Education préscolaire et enseignement primaire	630 717 301 744	658 700 022 342	132 853 092 945	149 780 000 000
03.2 Alphabétisation	458 806 370	660 000 000	151 800 000	0
03.3 Secondaire général, technique et professionnel	579 341 251 855	640 586 742 896	147 334 950 866	140 300 000 000
03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	325 164 582 118	269 415 993 394	71 965 678 481	143 510 000 000
04 Santé	469 366 284 796	640 347 904 075	110 086 976 019	103 512 525 878
04.00 Administration générale santé	236 131 472 366	286 970 245 048	51 742 561 262	58 919 000 000
04.01 Système de santé primaire	90 608 100 187	167 454 257 280	21 863 564 320	8 464 642 973
04.02 Soins de santé préventive (programme élargie de vaccination)	4 935 706 143	2 100 000 000	525 000 000	0
04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endémies	31 581 742 858	73 702 856 966	8 425 714 242	4 560 242 563
04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition	31 696 859 340	16 318 459 173	4 079 614 793	5 119 432 698
04.05 VIH/SIDA	21 662 464 166	40 864 518 862	10 216 129 716	7 850 207 644
04.06 CHU et Institutions médico-spécialisés	52 749 939 736	52 937 566 746	13 234 391 687	18 599 000 000
05 Eau et Assainissement	139 677 717 013	140 402 979 771	30 100 744 943	45 515 000 000
05.1 Accès à l'eau potable et assainissement	69 527 653 657	97 698 330 674	19 424 582 669	21 045 000 000
05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution	70 150 063 356	42 704 649 097	10 676 162 274	24 470 000 000
06 Energie	178 812 789 024	154 682 047 594	38 670 511 899	20 440 000 000
06.1 Accès à l'électricité	178 812 789 024	154 682 047 594	38 670 511 899	20 440 000 000
07 Routes et ouvrages d'art	470 001 503 779	382 661 668 227	89 945 068 979	83 123 797 659
07.1 Entretien pistes rurales	16 685 284 882	13 958 465 989	3 489 616 497	370 797 659
07.2 Constructions d'ouvrages d'art	141 353 631 162	85 873 320 155	11 468 330 039	41 900 000 000
07.3 Autres travaux routiers	311 962 587 735	282 829 882 083	74 987 122 443	40 853 000 000
08 Affaires Sociales	82 285 150 023	76 079 463 101	19 019 865 775	27 918 617 807
08.0 Administration générale	15 097 318 422	17 348 574 311	4 337 143 578	4 317 082 197
08.1 Formations destinées aux femmes	2 099 446 597	3 387 589 666	846 897 417	189 225 000
08.2 Orphelinats, pouponnières et centres sociaux	29 162 021 469	27 811 274 085	6 952 818 521	4 810 986 317
08.3 Formation au personnel d'appui	1 495 787 362	1 698 450 843	424 612 711	340 324 293
08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes	34 430 576 173	25 833 574 196	6 458 393 549	18 261 000 000
09 Décentralisation	120 052 024 056	110 285 002 571	22 571 250 643	25 249 000 000
09.1 Décentralisation	120 052 024 056	110 285 002 571	22 571 250 643	25 249 000 000
10 Reconstructions et réhabilitations	20 861 762 143	12 157 507 577	2 039 376 894	1 985 318 299
10.1 Reconstruction et réhabilitation	822 836 570	2 124 814 737	531 203 684	194 253 654
10.2 Habitat et logement sociaux	20 038 925 573	10 032 692 840	1 508 173 210	1 791 064 645
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	44 924 256 066	22 179 457 544	6 544 864 386	7 197 358 436
11.1 Promotion et insertion des jeunes	36 551 963 836	17 276 330 557	5 319 082 639	6 756 849 014
11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat	8 372 292 230	4 903 126 987	1 225 781 747	440 509 422
TOTAL	3 305 375 040 638	3 317 572 771 841	720 042 241 309	794 251 828 373

Source : SIGOBE/DGBF



DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET
ET DES FINANCES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Abidjan, le 29 JUIN 2023

N° 054 MBPE/DGBF/DPSB-eap

CONFIDENTIEL

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre du Budget
et du Portefeuille de l'Etat

ABIDJAN

**Objet : Transmission de la Communication en
Conseil des Ministres relative à
l'exécution du budget à fin mars 2023**

J'ai l'honneur de vous transmettre en pièce jointe, le projet de Communication en Conseil des Ministres relative à l'exécution du budget à fin mars 2023.

Vous voudriez bien vouloir également trouver ci-joint, les projets de courriers à la signature de Monsieur le Ministre, en vue de la transmission de la CCM aux deux Chambres du Parlement, après son adoption.



TRAORE Seydou
Directeur Général du Budget
et des Finances

PJ :

- Projet de CCM sur l'exécution du budget à fin mars 2023 ;
- Projets de courriers de transmission de la CCM aux deux Chambres du Parlement.



INFORMATIONS DU COURRIER SORTANT

N° INSTANCE **2023/026/0200462/S/5** ENREGISTRE LE 29/06/2023 12:39

NATURE COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES NB PAGES 11

OBJET TRANSMISSION DE LA COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2023

REFERENCE 054/MBPE/DGBF/DPSB-eap DU 29/06/2023

INFORMATIONS DE TRANSFERT INTERSITE

TRANSFERT

DE **DGBF**

VERS **MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L ETAT**

EMIS LE

MODE DE CONDITIONNEMENT PLIS FERME

INFORMATIONS DE TRANSMISSION

PORTEUR		RECEPTEUR	
DATE / HEURE DE PRISE EN CHARGE		DATE / HEURE DE RECEPTION	
NOM / PRENOMS DE L'ACTEUR			
OBSERVATIONS	N°CNI		
	FONCTION		
	TELEPHONE		
	EMAIL		
	OBSERVATIONS		
SIGNATURES			